ECHOS SAINT NICOLAÏTES

janvier 2020

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'année 2019 a été une année de transition pour les travaux d'aménagement du village. Les végétaux ont été plantés en début d'année et donne un autre aspect au bourg, plus vert, plus moderne et plus accueillant.
Les travaux correspondants aux dernières tranches optionnelles se poursuivent et seront bientôt terminés chemin de Siman et place de l'église, clôturant ainsi cette phase de rénovation importante de notre bourg.

L'adressage, qui permettra à ceux qui le souhaitent de recevoir internet et téléphone par fibre optique, est en cours de finalisation. Les futurs noms de rue sont disponibles en mairie. Vous recevrez chacun un formulaire vous indiquant votre nouvelle adresse, les démarches à effectuer et le plaques de numéro qu'il faudra installer devant chez vous.

L'école a été modernisée et est maintenant équipée de matériels informatiques qui permettent à nos enfants d'être sur le même pied d'égalité que ceux des communes urbaines.

Le conseil départemental a mis sur pied un budget participatif qui doit permettre à chacun d'avoir des idées et surtout de pouvoir se les faire financer lorsqu'elles rentrent dans le champs des compétences du département. Tous les renseignements sur cette démarche sont disponibles en mairie.

Nos associations animent le village, rendent des services et créent de l'emploi. Il faut noter le travail remarquable fait en collaboration entre l'ADMR qui gère le jardin d'Aloïs et le centre de loisirs animé par « les amis du RPI ». Ils ont créé un clip vidéo intergénérationnel qui est à voir absolument. Il est disponible sur le site internet de la commune.

L'année 2020 est une année d'élection ou l'essentiel sera d'aller voter pour participer à la vie démocratique de la commune.

Il est vrai que le contexte est un peu morose : la planète ne va pas très bien, les violences et les extrémismes ressurgissent en beaucoup d'endroits, la contestation gronde un peu partout dans le pays, les budgets risquent de se réduire.

Malgré cela, il ne tient qu'à nous tous de faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Saint Nicolas. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 !

Votre maire,
Jean-Marie ROBERT

Etat civil

Mariages :

Aucun

Naissances:

Malia CREGUT:	le 09/05/2019
Alessio ROCCHIETTI :	le 16/06/2019
Valentine CAZARRE:	le 10/08/2019
Enzo DIAS FIGUEIRA TAURAN :	le 06/12/2019

Décès :

Mme Ghislaine CASSE:	le 15/02/2019
M Edmond SCHAFER:	le 13/11/2019
M Elie GRATTIERI:	le 27/11/2019
Mme Paulette SARAMIAC:	le 10/01/2020

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent décernée à Laurent ROCCHIETTI

Laurent est entré au service de la commune le 02 novembre 1987. Il a toujours fait preuve, tout au long de sa carrière, d'une motivation et d'une implication exemplaires.

Il est capable de réaliser toutes les activités qui doivent être faites dans une petite commune (entretien de matériels, entretien d'espaces verts, entretien de bâtiments, organisation des contrôles réglementaires et traitement des écarts…).

Il est directeur du centre de loisirs et dans ce cadre il gère toutes les activités périscolaires du RPI de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre et il coordonne les activités de l'ensemble du personnel du RPI.

Vous avez sans doute remarqué que c'est une personne affable, patiente, qui s'entend bien avec tout le monde et qui anime ses équipes avec efficacité. Il ne compte pas le temps passé au service de sa commune et fait toujours preuve de beaucoup d'envie pour réaliser les tâches qui lui sont confiées.

C'est pour tout cela que nous sommes fiers de lui décerner cette médaille d'argent qu'il mérite très largement.

Informations communales

Travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du village

Les travaux qui concernaient la rue Garonne et la traversée du village du cours de tennis jusqu'à la croix ont été réalisés en 2018.

En 2019, des végétaux permettant d'agrémenter le bourg ont été plantés en début d'année.

Les travaux de la place de l'église et du chemin de Siman, qui étaient les deux autres tranches optionnelles restantes, sont en cours de réalisation et seront terminées début 2020. Le budget communal, malgré toutes les recherches de fonds permettant de financer la totalité du projet, n'a pas permis de le réaliser entièrement mais l'essentiel a été fait.

Le chemin de Siman a été rénové du village jusqu'à la nauze, le réseau de collecte des eaux pluviales a été refait, l'éclairage public a été remplacé par un éclairage à LED, une place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) va être mise en place sur le parking du cimetière. Une zone de rencontre va être implantée avant le stop où la route est trop étroite pour permettre le passage des PMR en toute sécurité. Sur cette zone la priorité est donnée aux piétons et la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Le réseau de collecte des eaux pluviales sera également refait à neuf place de l'église, l'éclairage public sera remplacé par un éclairage à LED, une place PMR sera créée à coté de l'église.

Malheureusement le revêtement de la chaussée ne sera pas rénové comme nous le souhaitions par manque de budget. Il restera à programmer lorsque la commune aura retrouvé des disponibilités financières.

Amélioration de l'accessibilité de nos bâtiments

Nous allons profiter des travaux pour améliorer l'accessibilité de certains bâtiments.

L'accès à l'église sera rendu conforme. Les marches seront repérées et signalées pour les personnes mal voyantes. Une Place de parking PMR sera créée. Une bande détection de l'entrée sera également installée pour les mal voyants.

Nous avons obtenu une dérogation pour garder les 3 marches d'accès car techniquement il n'était pas possible de décaisser suffisamment l'entrée ou de mettre une rampe avec les pentes réglementaires.

Les 3 places de parking nécessaires réglementairement seront marquées sur le parking de la salle des fêtes. Une bande de détection de l'entrée de la salle des fêtes sera installée pour les malvoyants.

Les marches d'accès à la mairie seront également signalées, une bande de détection de l'entrée sera également installée pour les malvoyants.

Vente des terrains de la succession Andrieu

Mme ANDRIEU, qui était née à Rouy et vivait à Caudecoste, est décédée en 2017. Elle a légué à la commune des terres agricoles situées à Rouy et à Clamens d'une superficie totale de 3 ha, 28 a et 45 ca.

La commune a fait le choix de vendre ces terres. La SAFER les a estimées à 25 000 €.

Nous les avons donc vendues à 3 acquéreurs, M LABORIE de Caudecoste, Mme LABORIE de Caudecoste et Mme BASSY de Saint Pierre de Gaubert pour la somme totale de 25 000 € au prorata des surfaces achetées par chacun.

Internet et adressage

Le dossier de développement de la fibre optique permettant l'accès à l'internet haut débit suit son cours.
Les plannings de déploiement n'ont pas été modifiés depuis l'année dernière: Nous devrions être desservis par la fibre à partir 2021. Le réseau sera aérien en dehors du bourg et souterrain dans le village où il empruntera les gaines qui sont actuellement utilisées pour les fils cuivre.

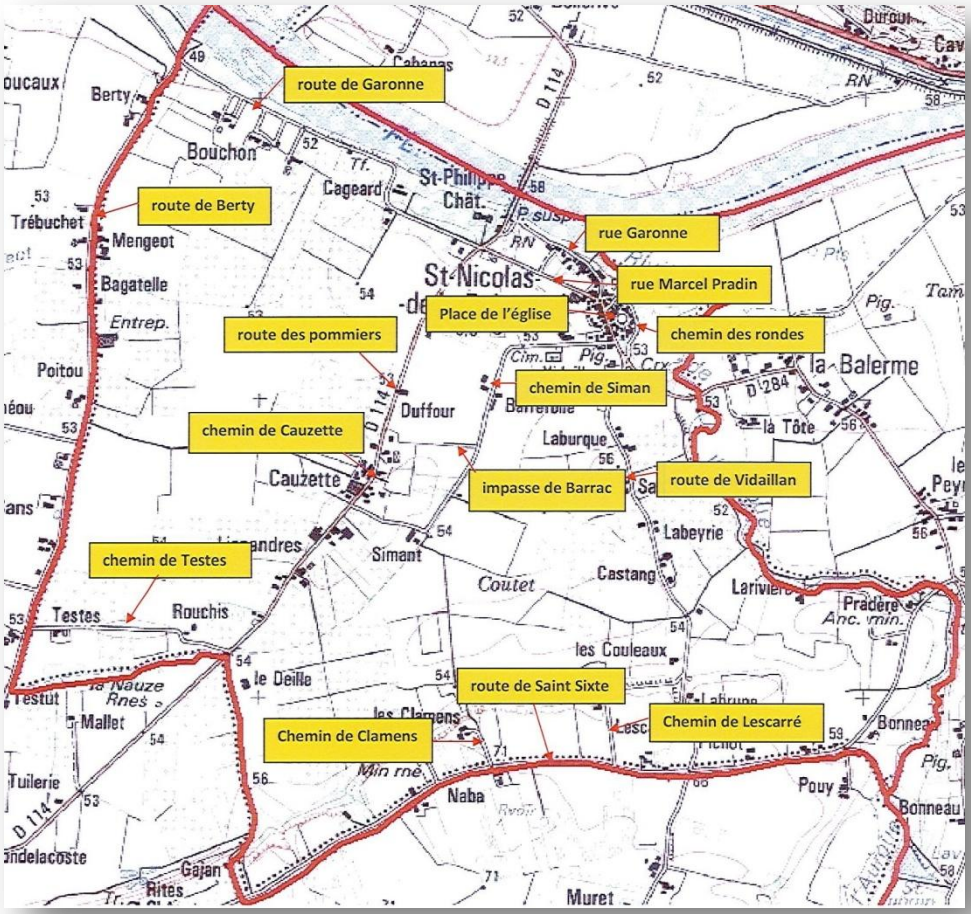

Pour permettre la commercialisation du réseau internet haut débit, il faut que chaque foyer ait une adresse propre et distincte. Cette opération s'appelle "l'adressage".

Chaque route de la commune a été baptisée et chaque adresse s'est vue attribuer un numéro. Nous avons souhaité garder le plus possible les noms d'usage actuels de façon à ce que chacun puisse s'y retrouver assez facilement.

Les plaques de rue seront posées par la commune. Les plaques de numéro seront distribuées à chaque foyer qui en assurera la mise en place.

Vous recevrez chacun dans votre boîte aux lettres un formulaire vous indiquant votre nouvelle adresse et les démarches à effectuer.

Cet adressage facilitera également le travail des livreurs qui parfois perdent beaucoup de temps à trouver leur destinataire. Cela facilitera surtout et rendra plus efficace et plus rapide les interventions des services de secours.

Projet « écoles numériques innovantes et ruralité »

Ce projet, mis en place par le ministère de l'éducation nationale, consiste à aider les communes rurales à s'équiper de moyens pédagogiques innovants au service du développement des usages du numérique.

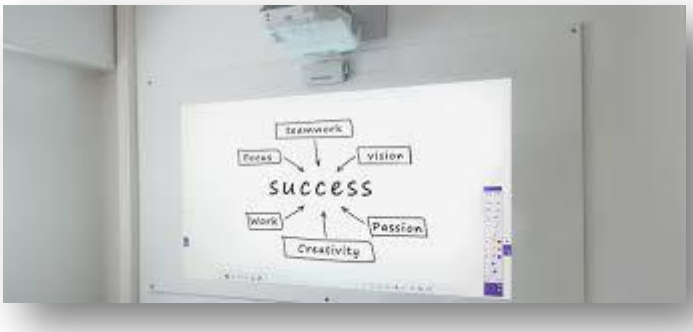

L'état subventionne à hauteur de 50% les dossiers de candidature qu'il aura retenus.

Dans ce cadre, en partenariat étroit avec les enseignants de l'école de Saint Nicolas, nous avons construit un projet pédagogique permettant de répondre à l'appel à projet. Il a été retenu. Nous avons donc acheté pour environ 4500 € un vidéoprojecteur interactif avec son ordinateur de pilotage et quelques tablettes numériques pour les enfants de CP principalement. Nous avons donc bénéficié d'une subvention de 2250 €.

Travaux de voirie réalisés en 2019

En 2019, les travaux suivants ont été réalisés soit par les services de l'agglomération d'Agen qui a la compétence pour certaines routes soit par le conseil départemental:

- renforcement de la route qui va de Berty à Cageard par l'agglomération d'Agen,
- Réfection du pont sur la RD284 au niveau du terrain de tennis et reprise de la route départementale du parking au château Saint Philipp (zone 10) par le conseil départemental,
- Réparation du pont sur l'Auroue sur la route de Saint Sixte à Caudecoste par l'agglomération d'Agen.

Travaux de voirie prévus en 2020

En 2020, les travaux suivants sont prévus:

- renforcement de la route qui va du château Saint Philipp à la route de Berty,
- pose d'un enduit d'usure au bout du chemin de Vidaillan côté Caudecoste.

Bruits de voisinage

De jour comme de nuit, aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité publique du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soi elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Ainsi débute l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Ce document est disponible sur le site internet de la commune à l'onglet « cadre de vie ».

En cas de gêne subie, il est conseillé de rencontrer la personne à l'origine du bruit pour traiter le problème à l'amiable. Rien ne vaut le contact direct et courtois.
Si cela ne suffit pas, il est possible d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis un courrier recommandé avec avis de réception si la gêne persiste.

Si les courriers sont sans effet, et dans tous les cas, il est possible d'alerter le maire pour qu'il fasse jouer son pouvoir de police lorsque la gêne est trop importante.

1er budget participatif de Lot et Garonne :

En décidant de confier aux habitants les clés d'une partie de son budget, le Conseil Départemental permet au Lot et Garonnais de participer directement à la transformation du territoire et de donner vie à leurs idées.

Le conseil Départemental a décidé de mobiliser une enveloppe de 1 millions d'euros en investissement pour soutenir les initiatives proposées par les Lot et Garonnais, dont 10% réservés aux projets jeunes.

Le dépôt d'idées peut se faire de manière individuelle ou collective (association, collectif, entre voisins, entre élèves…). Toutefois, sa réalisation devra être assurée par une association.

Vous proposez, vous votez.

Pour être recevable, le projet doit relever des compétences départementales (culture et patrimoine, environnement et cadre de vie, mobilité, numérique, solidarité ou sport), servir l'intérêt général, et porter sur des dépenses d'investissement (aménagement, achat d'équipement…). Les maximums sont de 25 000 € pour les projets jeunes et de 50 000 € pour les autres.

Les projets seront classés selon des catégories (par canton, projet jeune, projet Lot et Garonne). Ils seront ensuite soumis à partir du 3 avril au vote des Lot et Garonnais qui choisiront les 3 projets qu'ils jugent les plus utiles pour le territoire.

A l'issue du vote, toutes les catégories seront récompensées en fonction du classement et du montant alloué à chaque idée de sorte qu'au moins un projet pour chacun des 21 cantons sera réalisé.

Le département a mis en place une plateforme dédiée : initiativecitoyenne47.fr, pour permettre le dépôt de l'idée.

Vous avez également la possibilité d'utiliser les formulaires et urne de dépôts disponibles en mairie.

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 07 février sur les listes électorales.

Pour faire cette démarche, vous pouvez:

- Vous rendre à la mairie ou
- Vous inscrire par internet sur le site service public.fr / service en ligne / s'inscrire sur les listes électorales.

Eau de Garonne

Afin d'informer et d'aider les usagers, « Eau de Garonne » est présent dans un minibus aménagé pour qu'un conseiller puisse vous accueillir tous les 1er mercredis du mois de 14h00 à 16h30 sur le parking de la salle des fêtes.

Motion relative au démarchage téléphonique abusif

Les élus du groupe « l'avenir ensemble » du Conseil Départemental ont déposé une motion contre le démarchage téléphonique abusif qui a été voté à l'unanimité.

Ils nous ont proposé de nous joindre à cette démarche en votant également une motion en conseil municipal.

Le texte rappelle l'explosion des litiges liés au démarchage téléphonique dans le secteur de l'assurance, de la téléphonie et de l'isolation à 1 € qui est vécu comme un fléau par les Français.

Le dispositif qui existe aujourd'hui pour lutter contre ces abus est insuffisant et inefficace. Il convient de le faire évoluer en faisant de l'interdiction un principe, le démarchage ne pourrait ce faire qu'après acceptation de l'usager par exemple, en interdisant les soirs et les week-ends sur les téléphones fixes et portables.

Cette motion a été votée à l'unanimité par le conseil municipal.

Elle a été transmise au Président de la République, au président du Sénat et au Président de l'assemblée Nationale.

Garonne s'est rappelée à notre bon souvenir

Et puis Garonne s'est rappelée à notre bon souvenir en décembre en inondant les routes de bord de Garonne sans atteindre toutefois les garages et habitations.

Elle est montée à 7,93 m échelle de Lamagistère quasiment comme en 2003.

En 1875, elle était montée 4,10 m plus haut.

Nous vous rappelons que nous avons un système d'alerte téléphonique à la population, sur lequel il faut s'inscrire pour être appelé. Certains d'entre vous sont déjà inscrits, pour les autres, il faut s'inscrire en suivant les instructions du site internet de la commune à l'onglet « cadre de vie ».

Manifestations à venir:

- Boom du Carnaval de l'APE à Saint Sixte le 5 mars
- loto du 3ème âge: le dimanche 29 mars
- Marché aux fleurs de l'APE à Sauveterre le 26 avril
- fête du village: les 22, 23 et 24 mai
- feu de la saint Jean: le vendredi 26 juin
- kermesse des écoles fin juin
- loto du 3ème âge: le dimanche 20 septembre
- fête de la pomme: le dimanche 27 septembre
- fête de la Saint Nicolas : le samedi 5 décembre
- Belotes de la société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes.

Vie des associations

Association des Parents d'Elèves (APE) des 3 bords de Garonne

L'association des Parents d'élèves organise tout au long de l'année des actions pour aider au financement de projets et sorties scolaire pour les enfants des écoles de Saint-Sixte, Saint Nicolas de la Balerme et Sauveterre Saint Denis.
L'Élection du bureau pour l'année scolaire 2019/2020 a donner naissance à un nouveau bureau motivé et dynamique:

Présidente : Judith Cousin
Vice Présidente : Lise Favard
Trésorière : Johanna Joyeux
Trésorière adjointe : Aurore Barros
Secrétaire : Julie Dauriat
Secrétaire adjointe : Carole Croquet
Membre actif : Aurélie Delva

Depuis la rentrée, l'APE a organisé plusieurs manifestations qui ont permis de récolter des fonds et de faire plaisir aux enfants de nos écoles. Boom d'Halloween en octobre et stand au vide puériculture (grâce à la générosité des dons des parents d'élèves) en novembre. En cette fin d'année, l'APE organise une grande vente de calendriers sur lesquels chaque enfant du RPI a fait un dessin.

De plus le 20 décembre lors de la fête de Noël des écoles à la salle des fêtes de Saint Nicolas de la Balerme, l'APE offrira le goûter à chaque élève. Nous organisons aussi la venue du Père Noël qui distribuera des cadeaux à chaque classe (offerts par l'APE).

Evénements à venir:

- Boom de Carnaval, le 5 mars 2020 à la salle des fêtes de Saint Sixte. Au programme : rires, danses et bonne humeur. Alors : A vos déguisements !
- Marché aux Fleurs le 26 avril 2020 à la salle des fêtes de Sauveterre Saint Denis. A cette occasion, les enfants pourront participer à des ateliers de rempotage. Un concours de dessin ainsi qu'une grande tombola seront aussi organisés ce jour là.

Nous participerons aux évènements organisés par les écoles notamment Carnaval et la fête de fin d'année.

Et toujours : le goûter est offert aux enfants avant chaque départ en vacances ! Un instant convivial et festif pendant lequel enseignants, parents d'élèves et enfants partagent un moment sur le temps extra scolaire.

Club des aînés, "La Causette" de Saint Nicolas et Saint Sixte

Le douzième voyage de « la causette » du 3 au 6 juin avait pour destination le Puy de Dôme, plus particulièrement le village d'Ardes sur Couze où nous fûmes accueillis au village « Le Cezallier » tout bardé de bois brut.

Pascal, notre chauffeur attitré depuis plusieurs voyage, fit preuve de beaucoup de souplesse tant dans sa conduite qu'avec les passagers.

Notre première visite fut pour l'abbatiale Saint Austremoine (bien connu !!). C'est une des plus vastes d'Auvergne, romane, mais également Byzantine dans ses décorations, mariage parfaitement réussi.

Le pittoresque village de Montpeyroux surplombe la vaste pleine de la Limagne et ses cultures céréalières; village de belles pierres comme il en existe beaucoup en France, chacun ayant son charme particulier. Ici, les pierres sont bien sûr d'origine volcanique, nuancées de noir, de gris mais aussi du rose sombre de la pouzzolane.

Sous un ciel bleu clair, nous gravîmes le Puy de Dôme dans un train à crémaillère. Toute la chaîne des puys au relief adouci et verdoyant, par endroits teinté de neige, s'offrait à nous.

Le volcan de Lemptégy, malgré un peu de pluie et de brume, nous dévoilait ses entrailles, vieilles de 30 000 ans, avec ses cheminées, ses coulées de lave, ses bombes en fuseau.

Nous prîmes le chemin du retour sous un beau soleil.
Deux viaducs très différents étaient au programme témoignant chacun des prouesses technologiques de leur époque.
Garabit construit sous la houlette de Gustave Eiffel passé à la postérité avec sa tour éponyme et le viaduc de Millau (conçu par le bureau d'étude N. Foster) suspendu au dessus du Tarn à 270 mètres de hauteur. L'élégance de ses haubans est à couper le souffle !

Pour la cinquantaine de personnes, venue comme d'habitude des clubs de Layrac, Astaffort, Caudecoste, Saint Sixte et Saint Nicolas, le séjour prit fin à « la table en Brulhois » où un dernier repas nous réunissait.

Encore un beau voyage à ranger dans les bons souvenirs.

La Causette a tenu son assemblée générale le samedi 14 décembre à la salle des fêtes de Saint Nicolas et a terminé l'année 2019 le 19 décembre par un loto suivi d'un goûter de Noël au cours duquel ont été fêtés les anniversaires du 2ème semestre.

Pétanque

Le club de l'amicale de pétanque de Saint Nicolas a organisé 3 concours cette année.

Lors de la fête du village, un concours amical en 4 parties, au mois de juin, une doublette toutes catégories et au mois de juillet, une triplette promotion. Ces 3 concours seront renouvelés en 2020.

En plus de ceux-ci, dés que les beaux jours arrivent, Raymond et Frédéric assurent les entrainements de la semaine avec succès tous les mardis et vendredis.

Le bureau tient à remercier tous les licenciés, adhérents et sponsors qui ont participé aux manifestations du club.

Ecoles de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre

49 en
fants ont fait leur rentrée à l école de St Nicolas cette année.

Les effectifs sont stables sur le RPI et permettent de maintenir les 3 écoles.

Elles ont un projet commun cette année: travailler sur le thème de l'arbre et de la forêt en arts visuels notamment. Cela donnera lieu à une exposition en fin d'année scolaire.

D'autres événements ont ponctué ce début d'année scolaire et d'autres sont à venir:

- le vendredi 13 décembre a eu lieu le marché de Noël. Ont été vendues les décorations réalisées par les élèves (photophores, couronnes, boules de noël, centres de table ...)
- le vendredi 20 décembre, les élèves ont participé au goûter de Noël offert par l'APE et ont eu la visite du Père Noël.
- Le jeudi 16 avril aura lieu le Carnaval des écoles sous forme d'après midi récréative.
- Le vendredi 3 juillet, les élèves présenteront un spectacle à l'occasion de la fête des écoles.

Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI)

« Les amis du RPI de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre Saint Denis» est une association Loi 1901 a but non lucratif. Elle a pour but de gérer la cantine de Saint Nicolas, les activités périscolaires: accueil du matin et du soir à Saint Nicolas et à Sauveterre, le centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, ainsi que les bus des ramassages scolaires et des sorties scolaires et extrascolaires.

Son bureau est composé de bénévoles.

Au cours de l'année 2019, Mr Cyril Cottard/Maubans a démissionné de la présidence de l'association.

Depuis fin juillet, le nouveau bureau se compose de :

- Une Présidente : Mme Ghislaine Lartigue
- Un Vice-Président : Mr Christian Bréhamel
- Un Trésorier : Mr Mickaël Maubans
- Une Secrétaire : Mme Catherine Pons
- Une Secrétaire Adjointe : Mme Marina Boéri

Les maires des 3 communes adhérentes, Saint Nicolas, Saint Sixte, Sauveterre Saint Denis sont présidents d'honneurs.

Une convention a été signée avec l'UNA47 qui a pour mission, entre autres, la facturation des diverses activités de l'association et le recouvrement des factures.

Laurent Rocchietti est le Directeur du Centre de Loisirs et des accueils périscolaires, il est salarié de la Mairie de Saint Nicolas et mis à disposition des Amis du RPI.

Mr Jean-Jacques Garbino, Mme Nathalie Thomas (en remplacement de Mme Marie-José Delbrel) salariés de l'association, confectionnent les repas de la cantine de Saint Nicolas et de La Main Tendue qui assure le portage des repas à domicile.
Mmes Betty Rossi, Nathalie Crespo et Maeva Gauran, salariées de l'association, assurent l'accueil périscolaire de matin et du soir à Saint Nicolas et à Sauveterre Saint Denis, elles sont également animatrices au centre de loisirs.
Mmes Sonia Salafranque, Maeva Gauran et Eva Bougnague, salariées du l'association, s'occupent des enfants à la cantine et pendant la pause méridienne, elles sont également animatrices au centre de loisirs.
Mmes Nathalie Thomas et Eva Bougnague, accompagnent les enfants pendant les différents trajets scolaires (matin, midi et soir). Eva Bougnague aide également Maitresse Véronique le matin.

Au cours de l'année 2019, les enfants du Centre de Loisirs ont participé avec les résidents du l'accueil de jour « Les Jardins d'Aloïs » a un projet musical, dans le cadre d'un échange intergénérationnel. Ce projet a donné naissance à un clip vidéo et à des expositions photos dont la 1ère a eu lieu à la clinique St Hilaire Esquirol.

Depuis la rentrée de Septembre, les enfants du centre de loisirs participent à un projet Cirque entièrement financé par l'Agglomération d'Agen.

Dans les cantines de Saint Nicolas et Sauveterre et dans le cadre de la mise en place des menus végétariens, un projet d'étude des goûts des enfants en matière de légumes a débuté. Tous les mois, les légumes de saison leurs sont présentés, ils doivent dire s'ils les connaissent et s'ils les aiment. Les résultats permettront d'affiner le choix des menus végétariens.

Le Bureau de l'Association et son personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Des nouvelles du centre de loisirs

L'été du centre de loisirs a été un réel succès.

En effet, les inscriptions n'ont cessé d'augmenter. Avec une moyenne de soixante enfants par jour, Laurent et son équipe d'animateurs ont eu de quoi faire.

Un programme d'activités basé sur le sport et les sorties aquatiques a été le fil rouge des vacances.

Le séjour à Cauterets reste l'attraction majeure du mois de juillet où 16 enfants ont pu y participer avec un programme des plus complet (patinoire, piscine, randonnée, parc animalier, etc).

Le fil rouge de l'été a également été la finalisation d'un clip vidéo tourné avec les résidents du « jardin d'Aloïs ». En effet, depuis février, un nouveau projet intergénérationnel impliquant enfants et résidents du jardin d'Aloïs avec pour chef de file Mathilde, de l'association KOKASS MUSIC, a pu être réalisé. L'aboutissement de ce projet très prenant c'est déroulé lors des vacances de Toussaint.

Vous pouvez dés à présent regarder ce clip vidéo sur le site de la commune de Saint Nicolas à l'onglet jeunesse / périscolaire-cantine.

Des photos ont été prises tout au long du projet. Elles sont exposées à la clinique Saint Hilaire en ce moment. Elles seront ensuite exposées à l'hôpital d'Agen.

A peine un projet terminé que l'équipe d'animation a enchaîné sur les vacances de Toussaint. Zumba, Halloween et activités manuelles ont été au programme.

Le nouveau fil conducteur de l'année 2020 sera l'initiation au cirque. Un intervenant extérieur de la troupe « circ and co » viendra initier nos petits régulièrement lors des vacances pour aboutir à un spectacle ouvert à tous, qui sera présenté aux vacances de Pâques aux résidents du jardin d'Aloïs.
Il est à noter que le financement de ce projet a entièrement été pris en charge par l'agglomération d'Agen (1600 €).

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

La société de chasse poursuit son activité avec cette année un peu plus de chasseurs que les années précédentes. De jeunes chasseurs ayant fraîchement acquis leur permis sont venus nous rejoindre et donne ainsi un petit coup de jeune à notre société.

L'état des populations de gibier reste contrasté.

Le lièvre souffre toujours de la présence de ce virus hémorragique apparu il y a 2 ou 3 ans.

Le nombre de lièvres observés sur le terrain n'est toujours pas revenu au niveau d'avant.

Par contre le renard, qui est classé « animal susceptible de causer des dégâts », se porte très bien. Il n'y a jamais eu autant d'animaux prélevés en battue, par piégeage ou en chasse individuelle.

Pour se financer, la société de chasse de organise un concours de belote tous les mercredis à 21 h à la salle des fêtes de Saint-Nicolas.

Tous les joueurs, quel que soit leur niveau, y sont les bienvenus. Les parties se déroulent dans une ambiance familiale et bon enfant où le plaisir de jouer et de se rencontrer prime sur la victoire finale, même si les lots mis en jeu sont de qualité et très appréciés des participants. Certains fans viennent de loin, de Castelsarrasin, de Fumel, d'Espiens, de Fleurance ou de Lectoure pour assouvir leur passion des cartes.

Comité d'animations

Fête de la pomme : il y en avait pour tous les goûts

Les membres du Comité d'animations vous remercient pour votre participation à toutes les Fêtes organisées en 2019.

Un imprévu nous a contraints à annuler la soirée théâtre du 7 décembre, nous vous présentons toutes nos excuses.

Les rendez-vous pour 2020:

Le vendredi 24 janvier : Assemblée Générale

Les 22, 23 et 24 mai : Fête du Village

Le vendredi 26 juin : Feu de St Jean

En août: Participation à "Garonne en Fête" organisée par l'Agglomération d'Agen

Le dimanche 27 septembre : La Fête de la Pomme et du Goût fête ses 20 ans

Le samedi 5 décembre : Fête de la Saint Nicolas avec une soirée "Théâtre"

Tous les membres du Comité d'Animations vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Informations diverses

La main tendue

Une année se finit, une autre commence.

L'association UNA Saint Nicolas ou « La Main tendue » assure toujours les mêmes missions: microcrèche de Caudecoste, portage de repas, service d'accompagnement à domicile et garde d'enfant à domicile.

L'association ne manque pas d'activité et connait un accroissement des demandes dans tous les âges de la vie.

Malgré les efforts rigoureux de gestion, nous sommes interrogatifs sur la pérennité de nos associations.

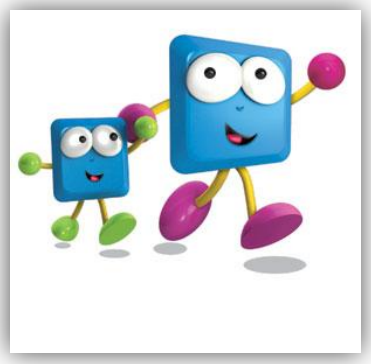

Devons nous croire les beaux discours politiques nationaux en particulier sur la prise en charge de la perte d'autonomie ?
Notre gouvernement se sent-il concerné ?
Le projet de loi Grand âge et autonomie, promis pour la fin 2019, n'est toujours pas à l'agenda politique.
Quand est-il du 5ème risque ? « seul système solidaire permettant de garantir une équité d'accompagnement pour l'ensemble des personnes ». Emmanuel Macron en juin 2018.
« La déception est immense alors qu'il y a urgence » : c'est par un cri d'alarme désespéré que les quatre fédérations de l'aide à domicile lancent un nouvel appel au gouvernement.
Ensemble battons nous pour conserver ces services de proximité.

Pour les bénéficiaires: Avec une espérance de vie qui progresse, le choix de nos seniors est le maintien au domicile le plus longtemps possible. C'est une chance pour chacun d'entre nous. Un enrichissement pour toute la société.

Chateaubriand disait : «en ce temps-là, la vieillesse était une dignité, aujourd'hui elle est une charge».

Notre ambition est de démontrer que le grand âge demeure bien une dignité et qu'une société se juge à la place qu'elle réserve à ses aînés.

Nous voulons une prise en charge mieux adaptée pour tous les besoins et apporter soutien et répit aux aidants.
Les deux faces d'une même ambition : Une prise en charge rapide pour les personnes dépendantes, en quête d'autonomie identique sur tout le territoire national.

Pour les intervenantes qui font preuve de dévouement et de disponibilité, la reconnaissance de leur profession avec un salaire qui doit être décent et une prise en compte de l'utilisation de leur véhicule qui doit être correcte.

Pour les associations, la reconnaissance du statut associatif dans la gestion, et l'assurance de la pérennité de ces services (Contraintes des établissements médico-sociaux).

Je tenais à vous faire part de ces doléances et vous alerter sur des préoccupations qui sont les nôtres aujourd'hui en tant que responsables de ces associations mais qui peuvent être les vôtres et les nôtres demain comme ayant besoin.

UNA vous remercie pour la confiance que vous lui apportez.

UNA remercie aussi le conseil départemental et la fédération départementale pour son soutien.

UNA remercie aussi ses intervenants car malgré le tumulte social actuel elles ont choisi de ne pas se manifester pour ne pas desservir les personnes accompagnées.

UNA vous adresse ses vœux les plus sincères pour une excellente année 2020 à tous.

Que nous puissions collectivement atteindre les objectifs énoncés précédemment .Restons dans un esprit de solidarité, de proximité qui génère une compétence: Celle du cœur.

Meilleurs vœux.

L'accueil de jour, le jardin d'Aloïs

Comme à l'accoutumée, nous avons le plaisir de vous donner des nouvelles de notre établissement en cette fin d'année 2019.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, « Le Jardin d'Aloïs » est un accueil de jour situé sur la commune de saint Nicolas de la Balerme qui permet d'accueillir pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes de plus de 60 ans atteintes ou non d'une maladie neurodégénérative afin de préserver leur autonomie et d'offrir aux aidants familiaux un soutien et un temps de répit.

Des activités y sont proposées et organisées par une équipe de professionnels composée d'une maitresse de maison: Marie, d'une Aide médico-psychologique: Elodie, de 3 aides-soignants: François, Patricia et Valérie, de 2 infirmières coordonnatrices: Anne et Laetitia et d'une psychologue :Céline.

Ces ateliers permettent de créer du lien, stimuler les capacités de chacun et de retrouver le plaisir de « faire soi-même ».

Cette année a été marquée par la création et la réalisation d'ateliers musicaux intergénérationnels en collaboration avec le centre de loisirs de la commune et l'association « KOKASS ». Ces ateliers ont permis de créer une chanson et un clip vidéo que vous pouvez visionner sur le site : www.jardinalois.com. Une exposition de photos extraites de ces temps partagés est actuellement en cours au sein de la Clinique Saint Hilaire, du centre médical Claude Bernard de Bon Encontre, et prochainement à l'affiche au sein du centre hospitalier Saint Esprit.

Nous avons également participé à Silver Fourchette, dans le cadre d'une sensibilisation autour de la gastronomie et du « bien-manger » pour la personne âgée.

Nous tenions à remercier le centre de loisirs de la commune pour l'enthousiasme dont l'équipe fait preuve lors des activités partagées, l'association Kokass pour son implication ainsi que Monsieur Magné et ses adhérents pour leur participation à nos lotos.

Toute l'équipe du Jardin d'Aloïs et les résidents vous remercient toutes et tous du soutien apporté à la structure et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Meilleurs Vœux
2020
Saint-Nicolas-de-la-Balerme